

## construction d'un voisin pendant la période d'affichage à reprendre à l'issue de la construction

Par c.architecte, le 08/03/2019 à 19:55

Bonjour

Je suis architecte et je sollicite votre aide sur un cas un peu particulier.

Le voisin d'un de mes clients vient de creer une cheminée pendant la periode de recours des tiers de la declaration préalable de travaux permettant l'extension de sa maison. (declaration affichée sur rue comme il se doit) Mon client et son voisin ne communiquent pas et le probleme est que celui-ci n'a pas tenu compte de l'affichage, ne s'est pas posé de questions sur ce qui allait etre réalisé et que malheureusement, une fois nos travaux terminés, sa cheminée devra etre rehaussée.

J'ai conseillé à mon client de prendre contact avec son voisin pour trouver une soultion amiable pour rehausser cette cheminée.

Cependant, quelqu'un pourrait il m'eclairer sur les droits et devoirs de chacun dans un cas comme le mien.

merci d'avance